

ARRÊTÉ N° ARR_2023_0428_BOURSES DEPARTEMENTALES 2022-2023

Service : PAT - DECVA - EDUCATION

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

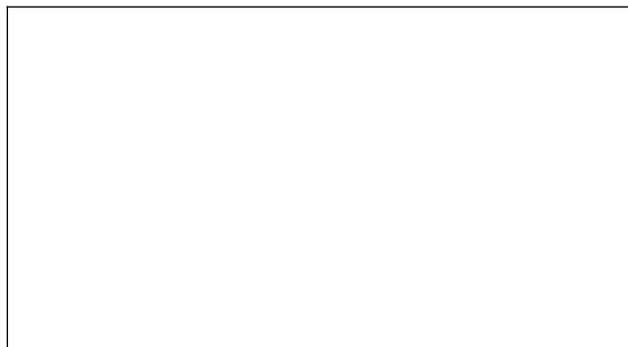
- VU La délibération du Conseil départemental n° CD_2021_070 du 8 novembre 2021 déléguant compétence au Président du Conseil départemental pour attribuer ou retirer les bourses entretenues sur les fonds départementaux,
- VU La délibération du Conseil départemental n° CD_2021_099 du 10 décembre 2021,
- VU La délibération du Conseil départemental n° CD_2022_089 du 16 décembre 2022,
- VU La délibération de la Commission permanente du Conseil départemental n° CP_2020_094 du 15 mai 2020,
- VU Le règlement départemental des bourses départementales aux collégiens et assimilés,

ARRÊTE

- ARTICLE 1 Il a été procédé à l’instruction des demandes de bourses départementales déposées au titre de l’année scolaire 2022-2023 selon les modalités du règlement départemental adopté en la matière.
Le nombre d’élèves bénéficiaires s’élève à 678, et le montant total des crédits correspondants à 100 382 €.
- ARTICLE 2 Le Département a par ailleurs décidé, lors de sa séance du 10 décembre 2021, d’accorder une bonification exceptionnelle de 50 € à chaque élève bénéficiaire d’une bourse départementale calculée selon les modalités habituelles.
Le montant des crédits complémentaires ainsi mobilisés s’élèvent à 33 900 €.
- ARTICLE 3 Le montant total des crédits mobilisés se monte donc à **134 282 €**, et sa répartition est détaillée en annexe au présent arrêté.

Fait à Lons-le-Saunier

Signature de l’arrêté



BOURSES DEPARTEMENTALES, année scolaire 2022/2023

ETAT RECAPITULATIF DES DESTINATAIRES DES MANDATS

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le 31-03-2023



ID : 039-223900010-20230330-ARR_2023_0428-AR

Libelle Etablissement	Dossiers		Montant Bourse	
			départementale	complémentaire
COLLEGE ARISTIDE BRIAND LONS-LE-SAUNIER	27 dossiers	pour un total de	4 533 €	1 350 €
COLLEGE CLAUDE-NICOLAS LEDOUX DOLE	43 dossiers	pour un total de	6 292 €	2 150 €
COLLEGE CLIMATIQUE VICTOR CONSIDERANT SALINS-LES-BAINS	17 dossiers	pour un total de	2 425 €	850 €
COLLEGE DE L'ARC DOLE	24 dossiers	pour un total de	3 562 €	1 200 €
COLLEGE DES LACS CLAIRVAUX-LES-LACS	11 dossiers	pour un total de	1 466 €	550 €
COLLEGE DES VERNAUX TAVAUZ	20 dossiers	pour un total de	2 553 €	1 000 €
COLLEGE DU PARC BLETTERANS	34 dossiers	pour un total de	5 407 €	1 700 €
COLLEGE DU PLATEAU LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	18 dossiers	pour un total de	2 066 €	900 €
COLLEGE DU PRE ST-SAUVEUR SAINT-CLAUDE	31 dossiers	pour un total de	4 257 €	1 550 €
COLLEGE GILBERT COUSIN NOZEROT	7 dossiers	pour un total de	1 044 €	350 €
COLLEGE GUSTAVE EIFFEL FRAISANS	35 dossiers	pour un total de	5 318 €	1 750 €
COLLEGE JACQUES PREVOST PESMES	7 dossiers	pour un total de	1 183 €	350 €
COLLEGE JEAN JAURES DAMPARIS	13 dossiers	pour un total de	1 827 €	650 €
COLLEGE JEAN ROSTAND ARBENT	7 dossiers	pour un total de	1 222 €	350 €
COLLEGE JULES GREVY MONT-SOUS-VAUDREY	17 dossiers	pour un total de	2 983 €	850 €
COLLEGE JULES GREVY POLIGNY	29 dossiers	pour un total de	4 410 €	1 450 €
COLLEGE LE ROCHAT LES ROUSSES	5 dossiers	pour un total de	938 €	250 €
COLLEGE LES LOUATAUX CHAMPAGNOLE	20 dossiers	pour un total de	2 764 €	1 000 €
COLLEGE LOUIS BOUVIER SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX	15 dossiers	pour un total de	2 474 €	750 €
COLLEGE LUCIEN FEBVRE SAINT-AMOUR	16 dossiers	pour un total de	1 705 €	800 €
COLLEGE MARCEL Ayme CHAUSSIN	15 dossiers	pour un total de	2 211 €	750 €
COLLEGE MARYSE BASTIE DOLE	26 dossiers	pour un total de	4 376 €	1 300 €
COLLEGE MICHEL BREZILLON ORGELET	13 dossiers	pour un total de	1 787 €	650 €
COLLEGE PASTEUR ARBOIS	5 dossiers	pour un total de	865 €	250 €
COLLEGE PIERRE-HYACINTHE CAZEAUX MOREZ	10 dossiers	pour un total de	1 129 €	500 €
COLLEGE PIERRE VERNOTTE MOIRANS-EN-MONTAGNE	14 dossiers	pour un total de	1 612 €	700 €
COLLEGE PRIVE JEANNE D'ARC CHAMPAGNOLE	13 dossiers	pour un total de	2 410 €	650 €
COLLEGE PRIVE LAURENT MONNIER SAINT-AUBIN	4 dossiers	pour un total de	445 €	200 €
COLLEGE PRIVE NOTRE-DAME DE LA SALETTE VOITEUR	7 dossiers	pour un total de	921 €	350 €
COLLEGE PRIVE NOTRE-DAME MONT-ROLAND DOLE	47 dossiers	pour un total de	7 230 €	2 350 €
COLLEGE PRIVE NOTRE-DAME POLIGNY	4 dossiers	pour un total de	388 €	200 €
COLLEGE PRIVE SAINT ANATOILE SALINS-LES-BAINS	2 dossiers	pour un total de	427 €	100 €
COLLEGE PRIVE SAINTE-MARIE LONS-LE-SAUNIER	5 dossiers	pour un total de	910 €	250 €
COLLEGE ROGER BOYER CUISEAUZ	5 dossiers	pour un total de	564 €	250 €
COLLEGE ROUGET-DE-LISLE LONS-LE-SAUNIER	46 dossiers	pour un total de	6 257 €	2 300 €
COLLEGE SAINT-EXUPERY LONS-LE-SAUNIER	29 dossiers	pour un total de	4 037 €	1 450 €
COLLEGE SAINT-OYEND SAINT-CLAUDE	15 dossiers	pour un total de	2 761 €	750 €
COLLEGE XAVIER BICHAT ARINTHOD	17 dossiers	pour un total de	2 895 €	850 €
LYCEE PROFESSIONNEL JACQUES PREVERT DOLE	1 dossier	pour un total de	302 €	50 €
MFR AMANGE	2 dossiers	pour un total de	220 €	100 €
2 FAMILLES Les élèves du collège le Grand Cèdre à COLIGNY (Ain) fréquentés par ces collégiens prennent leurs repas au restaurant municipal, leur établissement ne disposant pas de cantine	2 dossiers	pour un total de	206 €	100 €
TOTAL	678		100 382 €	33 900 €